



FUITE ENCASTREE ET RISQUE D'EFFONDREMENT MUR

Par **PIERALEX**, le **05/11/2011** à **06:01**

Bonjour à tous,

Je suis locataire en secteur HLM.

Mes voisins du dessous m'ont informé, il y a un mois, d'une fuite qui viendrait de chez moi.

Il semble que cela soit causée par une fuite encastree.

Après un mois d'attente, mon bailleur HLM a enfin envoyé deux ouvriers d'une société mais leurs travaux n'ont rien donné. Ils n'ont touché qu'à un joint de la douche.

Après leur départ, la fuite a continué.

Je crois que le problème vient en fait du système de chauffage.

Chez mes voisins du dessous, c'est impressionnant, il n'y a plus de plafond dans la pièce touchée et l'eau commence à attaquer les murs.

Ils ont trois enfants et nous aussi.

Je crois qu'il y a clairement un risque d'effondrement sans oublier que ma chaudière risque de casser alors que l'hiver arrive, que nous avons trois enfants et que mon épouse garde un bébé de quelques mois en tant qu'assistante maternelle. Elle peut aussi perdre son emploi si cela dure.

IL y a danger pour les voisins, les enfants et nous.

Je ne sais pas quoi faire car, malgré nos relances, le bailleur HLM ne bouge pas;

Faut-il saisir le maire ou la préfecture dans ce genre de situation car le bailleur fait le mort.

Merci de votre aide

Par **Claralea**, le **05/11/2011** à **09:19**

Mais avez vous prevenu vos assurances chacun de votre coté, votre voisin et vous ?